



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E60974

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2024

ÉDITÉ LE 02/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/1990
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 15/10/2001
75 000

Raison sociale : LES TROIS ARTISANS
Sigle : LES TROIS ARTISANS
1434 RUE DU RETOUR
59840 PREMESQUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 353 505 381

Téléphone : 03 20 44 22 82 Fax : 03 20 44 24 91
Portable :

Siret : 353 505 381 00023
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 32385

Site Internet : www.les3artisans.com
E-mail : contact@les3artisans.com

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 85076023Z/0004
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 85076023Z/0004

Responsabilité légale :
DERYCKE FABRICE CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Effectif moyen : 17 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/02/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	02/02/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Fenêtres de toit	02/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	02/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/02/2022
o Isolation des combles perdus	02/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.